

# MAIRIE DE SAINT ANDRONY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : **15**

Présents : **12**

Votants : **12**

Pouvoirs : **01**

Retard : **00**

Date de la convocation : **28 février 2022**

L'an deux mil vingt deux, le deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Présents : M. BÉDIS, M. FORMANTIN, M. VEYSSIÈRE, M. CARTEAU, M. RIVEAU, Mme HOFMAN, Mme TAUZIÈDE, Mme MITRASOUF, Mme MARCHAND, M. PAYET, M. NAVARRO, M. DUPONT

Excusés : Mme FONTANEAU, Mme SENEZE, M. VIELET

Secrétaire de séance : *Mme MITRASOUF Véronique*

### COMPTE RENDU

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus présents et ouvre la séance.

#### ORDRE DU JOUR

##### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 02 2022

Monsieur le Maire demande si des éventuelles remarques ou observations sont formulées par les membres du Conseil. Les élus approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la précédente réunion de Conseil.

##### CONSTRUCTION LOTISSEMENT

Monsieur le Maire souhaite faire le point sur le futur projet immobilier que le Groupe Pierreval envisage de réaliser sur les terrains mis en vente par madame DUCLOS. Ce promoteur aurait pour but de réaliser une résidence séniors. Une rencontre est organisée le mercredi 09 mars avec les promoteurs de ce groupe afin que l'avant projet soit présenté aux élus.

Les membres du Conseil Municipal accepte le principe et souhaite que cet avant-projet leur soit présenté.

#### QUESTIONS DIVERSES

\* Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer une date pour organiser une journée conviviale avec les élus de la Communauté de Communes de l'Estuaire afin de leur faire découvrir le site du " Port de la Belle Étoile". Le Samedi 07 mai est retenu et accepté par l'ensemble des élus.

La séance est levée à 20h06